COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECTION 14

Chimie de coordination, catalyse et procédés, interfaces

Remarques générales sur le métier de chercheur et de chercheuse et son évaluation

Le métier de chercheur et de chercheuse se décline dans de multiples activités. La qualité de l'investissement peut revêtir différentes formes. Dans le cadre de leur travail d'évaluation, les membres de la section sont particulièrement attachés à la primauté des contributions scientifiques, sans oublier l'implication et l'insertion des chercheurs et des chercheuses dans leur environnement professionnel.

Pour tous ces aspects, l'évaluation se fera sur la nature, l'étendue, la qualité et l'impact de la réalisation de ces activités, évaluées dans leur contexte (scientifique, matériel, humain) et les opportunités dont la personne a disposé. Elle ne se contentera pas d'un simple examen d'indicateurs quantitatifs. L'évaluation considèrera la qualité et l'impact des résultats obtenus par le chercheur ou la chercheuse en tenant compte du stade de sa carrière et de sa trajectoire, des éléments de contexte disponibles et des éléments qu'il ou elle souhaite présenter pour éclairer ce contexte et sa capacité de participer à certains types d'activités, la cohérence de ses activités ou des résultats obtenus au cours de la période considérée.

Recommandations pour la rédaction de dossiers

Puisqu'il existe plusieurs façons d'effectuer des travaux de qualité ?tant pour les contributions scientifiques que pour les tâches d'intérêt collectif?, il est conseillé pour les deux aspects, et en adéquation avec son parcours, de faire ressortir les lignes de force et les faits marquants de son activité dans leur contexte.

Les critères communs et spécifiques donnés ci-dessous ne sont pas présentés dans un ordre d'importance. Pour certains critères, des exemples d'éléments qui pourraient être recherchés dans le rapport sont donnés en note de bas de page à titre indicatif et de façon non exhaustive.

Il ne s'agit pas de répondre à la totalité de ces critères ; c'est l'ensemble du parcours qui sera considéré dans son contexte et sa dynamique. La présentation claire et synthétique du dossier devra mettre en avant les points forts et les évolutions importantes, en s'appuyant sur une sélection judicieuse des points saillants. La description des actions (menées ou envisagées) et l'appréciation sur la qualité de l'exécution des actions menées sont attendues, avec la présence de données factuelles, de données relevant de l'auto-évaluation ainsi que d'informations sur le contexte (scientifique, matériel, humain), en particulier d'éléments que la personne concernée souhaite porter à la connaissance des évaluateurs et évaluatrices.

Évaluation des chercheuses et chercheurs

Critères communs

- Qualité de l'**activité** et (pour évaluation à vague) du **projet** scientifique. [1]
- Qualité de la **production** scientifique (publications dans des revues à comité de lecture, brevets, chapitres de livre, monographies, codes de calculs.), en explicitant le rôle de la chercheuse ou du chercheur.[2]
- Qualité des activités de **dissémination** auprès de la communauté scientifique (mise à disposition des données ou de logiciels, participation à des conférences reconnues, congrès ou séminaires.).[3]
- **Valorisatio**n et contrats, lien avec les acteurs socio-économiques[4]
- Qualité des **collaborations** (au niveau interne, local, national, international).[5]
- Qualité de l'**encadremen**t (étudiantes, étudiants, personnels non permanents, équipes projet, personnels permanents.).[6]
- **Enseignement, formation, transfert de connaissance, diffusion** des pratiques éthiques, de la culture scientifique et autres actions de **médiation** vers la société civile ou vers le grand public.[7]
- Investissement dans des **tâches d'intérêt collectif**[8] dont participation aux activités de sa communauté scientifique.[9]

[1] Cohérence, originalité et prise de risque (pertinence vis-à-vis de l'état de l'art, positionnement local, national et/ou international.), avancement et évolution du projet avec capacité à se former le cas échéant, mobilité thématique et/ou ouverture interdisciplinaire.
[2] Impact des contributions les plus significatives par rapport à l'état l'art, efforts entrepris dans la démarche de science ouverte.
[3] Type de mise à disposition (archives ouvertes, banques de données.), type d'interventions (communications orales, affiches), capacité à favoriser l'implication de membres de son entourage scientifique, importance du congrès dans le domaine de compétence pour les interventions les plus significatives.
[4] Rédaction de projets, capacité à trouver des financements, rôle et position dans les partenariats, description des actions de

valorisation post-recherche s'il y a lieu.

[5] *Pertinence des collaborations pour le projet, gestion de la collaboration sur la durée (formalisation, co-encadrements, séjours croisés), qualité des résultats issus des collaborations.*

[6] *Description de ses fonctions et de la manière de les exercer, efforts entrepris pour favoriser la progression des personnes encadrées et la garantie du respect des personnes et de l'intégrité scientifique, efforts entrepris pour améliorer ses propres pratiques (modes de recrutement, encadrement, suivi.), devenir des personnels non-permanents et permanents.*

[7] *Nature, impact et volume des activités.*

[8] *Description des activités (participation simple, expertise, animation, direction, pilotage.) et de la manière dont elles sont exercées, volume et niveau de complexité des activités les plus importantes, capacité à se former pour ces activités, impact de ses actions.*

[9] *Au sens large, c'est-à-dire la communauté interne à la structure d'accueil, la communauté locale, nationale et internationale, les réseaux professionnels, les groupes de travail, comités, sociétés savantes, grandes (infra)structures.*

Critères spécifiques selon les grades

Grade CRCN

Critères communs listés plus haut.

Grade CRHC

S'ajoutent aux critères communs listés plus haut les critères suivants :

- **Expertise** reconnue dans un domaine.[10]
- Investissement dans la **transmission** (pour le laboratoire, pour la communauté.) **de savoirs scientifiques ou techniques** issus d'une expertise et capacité à les faire évoluer, si nécessaire.[11]

Grade DR2

Pour les DR, une implication dans l'environnement professionnel est attendue, la primauté des contributions scientifiques restant de mise.

S'ajoutent aux critères communs listés plus haut les critères suivants :

- **Expertise** reconnue dans un domaine.[10]
- **Rayonnement** (national ou international), personnel ou collectif. [12]
- Capacité à **concevoir et porter des projets**.[13]
- Investissement dans la **transmission** (pour le laboratoire, pour la communauté.) **de savoirs scientifiques ou techniques** issus d'une expertise et capacité à les faire évoluer, si nécessaire.[11]
- Qualité dans l'**exercice de l'animation et dans l'exercice de responsabilités d'intérêt général** (animation d'équipe, responsabilités administratives, participation active à des comités d'évaluation ou de gestion de la recherche, fonctions de direction, animation de projets collectifs.).[14]

Grade DR1

S'ajoutent aux critères communs et aux critères spécifiques au grade de DR2 listés plus haut les critères suivants :

- Capacité à développer une **vision prospective, créative et innovante de son domaine**.
- Capacité à favoriser des **interactions de qualité avec son environnement** et à définir et mettre en ouvre une **stratégie utile** à son environnement de travail.[15]

Grades DRCE

S'ajoutent aux critères communs et aux critères spécifiques aux grades de DR2 et DR1 listés plus haut les critères suivants :

- Percée, contribution majeure, **envergure** exceptionnelle dans un domaine scientifique.[16]
- **Reconnaissance** exceptionnelle, à titre personnel ou collectif.[17]
- Rôle moteur dans la **structuration de la recherche**.[18]

[10] *Spécialiste dans l'élaboration de composés, de matériaux ou de systèmes particuliers, spécialiste d'une caractérisation avancée, de simulations élaborées ou de l'interprétation de données complexes.*

[11] *Description des actions et de la manière dont les savoirs sont transmis, des évolutions suscitées.*

[12] *Impact des contributions les plus significatives, distinctions ou invitations obtenues ou honorées à titre personnel ou par des collaborateurs ou des personnes encadrées (conférences, articles, chapitres de livre, séminaires.), organisation de manifestations scientifiques reconnues de son domaine, activité éditoriale (ouvrages, revues reconnues de son domaine).*

[13] *Projets financés, établissement de réseaux collaboratifs (pérennité, impact des résultats.), contrats industriels.*

[14] *Description de son rôle dans le contexte, étendue et impact de son action, niveau de responsabilité, valorisation des travaux collectifs, capacité à favoriser la progression des personnes encadrées.*

[15] *Description de son rôle dans le contexte, étendue et impact de son action, capacité à relier son activité aux besoins de sa structure et*

à mobiliser les instruments disponibles, réalisation d'une bonne gouvernance (c'est-à-dire capacité de gérer les interdépendances de manière utile pour la structure dans son ensemble : bon fonctionnement des instances internes, capacité à doter ou à faire fonctionner des moyens d'(auto)-évaluation).

[16]Capacité à créer une école de pensée, vision et trajectoire scientifique de rupture.

[17]Prix prestigieux, invitations de longue durée ou conférences plénières dans les grands congrès de la discipline, obtenus ou honorées à titre personnel, par des collaborateurs, des collaboratrices ou des personnes encadrées.

[18]Description du rôle (dans les instances nationales et internationales d'orientation, conseils, comités de pilotage, comités en charge de la rédaction d'appels d'offres, participation structurante aux activités des sociétés savantes, etc.), impact.

Évaluation périodique des chercheuses et chercheurs

Les critères communs ci-dessus seront utilisés pour évaluer les contributions produites pendant la période d'évaluation, à 30 mois (« à mi-vague ») et à 60 mois (« à vague »). Pour l'évaluation à mi-vague la présentation du projet scientifique n'est pas demandée. Le rapport peut être aussi une occasion d'expliciter les difficultés rencontrées (par exemple la baisse de production scientifique suite à une prise de risque.).

Avancement de grade des chercheuses et chercheurs

Les critères retenus seront utilisés pour évaluer les contributions depuis la dernière promotion. La dynamique du parcours sera aussi prise en considération dans l'évaluation. Comme expliqué plus haut, il ne s'agit pas de répondre à la totalité de ces critères.

Les critères communs et les critères spécifiques selon les grades (avancement aux grades CRHC, DR1 et DRCE) sont ceux donnés dans la section évaluation périodique.

Recrutement des chercheuses et chercheurs

Remarques générales sur le recrutement

Les critères ci-dessous seront utilisés pour évaluer l'ensemble des contributions scientifiques antérieures au concours de recrutement et la qualité du projet proposé. Comme expliqué plus haut, il ne s'agit pas de répondre obligatoirement à la totalité de ces critères.

Critères spécifiques selon les grades

Accès au grade CRCN

Le point essentiel concerne l'évaluation de la potentialité des candidates et des candidats à devenir d'excellentes chercheuses et d'excellents chercheurs du CNRS. Cette évaluation se fera en tenant compte du parcours scientifique (rapporté à la durée d'activité professionnelle) et de la qualité du projet.

- Qualité et diversité (thématique, géographique) du **parcours de formation** et de l'expérience de recherche.
- Qualité du **projet de recherche** à court et moyen terme, en rapport avec les orientations de l'équipe d'accueil envisagée et en cohérence avec le parcours de formation.
- Qualité de la **présentation** et des **réponses** aux questions du jury.
- **Potentiel ou capacité déjà avérée** à répondre à une partie des critères d'évaluation communs aux chercheuses et aux chercheurs.

Accès au grade DR2

Le point essentiel de l'évaluation est d'identifier l'originalité et l'impact du scientifique sur son domaine et son environnement. Cette évaluation se fera en relation avec le contexte (scientifique, matériel, humain) et les opportunités dont il ou elle a disposé. Comme expliqué plus haut, il ne s'agit pas de répondre à la totalité de ces critères, mais c'est l'ensemble de l'activité qui sera considérée, dans son contexte et dans sa dynamique globale.

- **Potentiel ou capacité déjà avérée** à répondre à une partie substantielle des critères d'évaluation propres aux DR2.[19]
- Qualité du **projet** de recherche proposé.[20]
- En cas d'audition, qualité de la **présentation** et des **réponses** aux questions du jury.>
- Développement d'une **trajectoire scientifique** originale.[21]

Accès au grade DR1

- **Potentiel ou capacité déjà avérée** à répondre à une grande partie des critères d'évaluation propres aux DR1.

[10] Spécialiste dans l'élaboration de composés, de matériaux ou de systèmes particuliers, spécialiste d'une caractérisation avancée, de simulations élaborées ou de l'interprétation de données complexes.

[11]Description des actions et de la manière dont les savoirs sont transmis, des évolutions suscitées.

[12] Impact des contributions les plus significatives, distinctions ou invitations obtenues ou honorées à titre personnel ou par des collaborateurs ou des personnes encadrées (conférences, articles, chapitres de livre, séminaires.), organisation de manifestations scientifiques reconnues de son domaine, activité éditoriale (ouvrages, revues reconnues de son domaine).

[19]HDR (sans caractère contraignant).

[20]Capacité à expliquer l'intérêt des défis choisis (scientifiques, sociétaux.) et l'articulation avec le projet.

[21] *Vision stratégique pour son champ disciplinaire et originalité dans le contexte national et international.*

Demande ou renouvellement d'éméritat

Les critères suivants seront utilisés :

- Qualité de l**'activité** scientifique.
- Insertion du projet et de l'activité scientifique dans la **stratégie collective** du laboratoire et de l'équipe d'accueil.
- Investissement pour **faire profiter le laboratoire et l'équipe d'accueil** de son réseau, de nouvelles collaborations, de la transmission de savoirs et de compétences.